Madame la Préfète
6 Quai Ceineray
44035 NANTES Cedex 01

Paris, 20 décembre 2017,

Objet : Dossier de demande d'autorisation environnementale pour le projet éolien de Vritz.

Madame la Préfète,

Je soussigné, Ralf GRASS, agissant en qualité de président d'EnR GIE EOLE, vous sollicite pour le compte de la société Ferme Éolienne de Vritz SAS dont EnR GIE EOLE S.A.S.U. est présidente. En effet, la société Ferme Éolienne de Vritz souhaite l'autorisation environnementale pour construire et exploiter une installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent regroupant trois aérogénérateurs – dont la puissance unitaire est de 2,3 MW pour une éolienne et 2,35 MW pour les deux autres – ainsi qu'un poste de livraison.

Cette activité est soumise à la rubrique 2980 de la nomenclature des ICPE. Elle sera effectuée sur le territoire de la commune de Vritz sur les parcelles cadastrales suivantes :

	Coordonnées parcellaires	**Adresse**
E1	ZB 9	LES FOLLATRES, VRITZ
E2	ZB 11	LES FOLLATRES, VRITZ
E3	ZD 21	LES LANDES, VRITZ
Poste	ZB 11	LES FOLLATRES, VRITZ

Vous trouverez ci-joint, conformément au Code de l'Environnement et aux décrets d'application n° 2017-81 et 2017-82 du 26 janvier 2017, le dossier réglementaire de demande d'autorisation. Ce dossier comprend notamment les plans détaillés, une étude d'impact, une étude de danger, les capacités techniques et financières et l'avis du maire et des propriétaires sur la remise en état du site.

Je vous prie de croire, Madame la Préfète, en l'assurance de ma haute considération.

Ralf GRASS